



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Eurobiomed relabellisé pôle de compétitivité santé des régions Sud Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie pour la période 2023-2026

*Eurobiomed, un pôle tourné vers l'avenir, au cœur du plan France 2030 et totalement engagé au service de la mise sur le marché des innovations en santé du territoire*

**Marseille, le 29 mars 2023** – Eurobiomed, le pôle de compétitivité Santé des régions Sud Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie, annonce le renouvellement de son label de pôle de compétitivité pour les quatre années à venir.

*« Le renouvellement de ce label atteste de l'efficacité de la stratégie et des résultats d'Eurobiomed, de sa capacité à animer un écosystème, reconnaît le travail et l'expertise de ses équipes et l'ensemble de nos membres s'en félicite », souligne Eric Vacaresse, Président d'Eurobiomed. « Nous allons continuer à structurer la filière healthtech et à renforcer son rayonnement économique sur notre territoire en fédérant acteurs publics et privés sur des projets innovants ambitieux et structurants et en soutenant nos entrepreneurs à répondre aux appels à projets dans le cadre du plan France 2030, à trouver des financements mais également dans leur industrialisation et montée en puissance ».*

Afin de mieux se préparer aux défis de la phase V des pôles, de coordonner des actions d'envergure nationale au plus près des territoires, déployer France 2030 et porter la voix des acteurs de l'innovation, 4 pôles de compétitivité français en santé : Eurobiomed, BioValley France, Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes et Medicen Paris Region, ont créé l'association Enosis Santé en 2022.

Avec cette labélisation, qui est dans sa Phase V, le gouvernement et les Régions renouvèlent leur confiance aux pôles de compétitivité. Cette nouvelle étape vise à promouvoir une nouvelle orientation en adéquation avec les écosystèmes locaux, les priorités des régions qui pilotent la politique avec l'État, et en cohérence avec les priorités nationales, notamment celles du plan France 2030. La répartition des financements au cours des quatre prochaines années, restera inchangée. L'Etat apportera ainsi de l'ordre de 9 millions d'euros par an, les régions 12 millions et le privé de 25 à 30 millions d'euros avec 3 objectifs clefs : « faire émerger des écosystèmes forts, mieux connectés, à même de relever les défis nationaux et régionaux », mais aussi « renforcer l'action des pôles aux niveaux européen et international » et « soutenir les PME et les startups françaises dans leur développement ».

Sur la période 2023-2026, Eurobiomed va déployer une feuille de route ambitieuse en accompagnant les projets innovants d'excellence avec des programmes plus personnalisés sur des thématiques bien identifiées avec en priorité la santé numérique, la biothérapie et la bioproduction, mais aussi les dispositifs médicaux et les maladies infectieuses.

## Quelques résultats tangibles de la phase IV :

1. **Accompagnement de l'innovation depuis 2018**, ce sont 36 projets qui ont fait l'objet d'un suivi d'impact par Eurobiomed, soit un budget de plus de 72.6 millions d'euros et une aide publique de plus de 32.5 millions d'euros, pour des impacts positifs tangibles.
2. **Entre 2018 et 2022**, le nombre d'adhérents est passé de 285 à 426
3. **Impacts directs et indirects tangibles de l'expertise d'Eurobiomed sur les sociétés ayant bénéficié du diagnostic ou des accompagnements CellCom » individualisés »**
  - a. Augmentation de leur chiffre d'affaires - + 3,5M euros
  - b. Augmentation de leurs effectifs - + 71
  - c. Produits mis sur le marché – 15
  - d. DM ayant obtenu le marquage CE - 10
4. **Accompagnement des entreprises dans les levées de fonds** : Entre 2019 et 2022, 86 levées de fonds pour 63 entreprises sur les deux régions ont levé près de 1 126M€. L'accompagnement d'Eurobiomed se fait par des accompagnements individuels ou au travers de l'évènement annuel « Invest in Biomed ». Sur la période, entre *Invest in Biomed* et l'accompagnement à la levée, ce sont 29 sociétés accompagnées sur leur stratégie capitalistique et 352 mises en relation directe avec des investisseurs qui ont été établies.
5. **Structuration des grandes filières santé sur le territoire avec** l'immunologie à Marseille ; la biothérapie et la thérapie cellulaire à Montpellier ; la bio production à Toulouse et le bien vieillir à Nice.

## A propos d'Eurobiomed

Créé en 2009, [Eurobiomed](#) est le pôle de compétitivité Santé des régions Sud et Occitanie. Il regroupe un écosystème de +400 acteurs industriels, grands groupes, PME et startups, des laboratoires de recherche et universités qui travaillent ensemble afin de développer et commercialiser des produits et services innovants pour générer croissance et emplois sur des marchés porteurs. Eurobiomed propose une offre complète d'accompagnement y compris un accompagnement individualisé focalisé sur 5 axes :

1. Stratégie de développement
2. Préparation et accompagnement aux levées de fonds
3. Business development et accords stratégiques structurants
4. Consolidation des fondamentaux et market access
5. Stratégie de croissance

## Chiffres clefs 2022 :

- ✓ 426 adhérents dont 360 entreprises
- ✓ 142 projets d'entreprises dont 75 projets expertisés au Conseil Stratégique d'Experts (CSP) et 68 contrats d'accompagnement
- ✓ 30 projets financés et 26 projets en cours d'instruction pour un budget total de +86 M€ dont 38 M€ de financement public
- ✓ 135 M€ de fonds levés par des membres d'Eurobiomed
- ✓ 28 événements organisés
- ✓ Près de 80 chercheurs, cliniciens, entrepreneurs, et investisseurs qui œuvrent aux côtés de l'équipe opérationnelle

Pour de plus amples renseignements : <https://www.eurobiomed.org/>

## Contacts presse

### Eurobiomed

Caroline Carmagnol - caroline@alizerp.com - + 33 (0) 6 64 18 99 59

Najette Chaib - nchaib@alizerp.com - + 33 (0) 6 18 38 11 14